

Question orale de Mme Nagy concernant « l'état de l'espace public dans le quartier du Palais royal »

Monsieur l'Échevin, l'Atelier de recherche et d'action urbaines vient de publier son premier baromètre de la qualité des espaces publics sur l'état des lieux dans les différents quartiers de la Ville. Ce baromètre se concentrait sur le quartier du Palais royal et ses alentours. En effet, l'ARAU s'est penché sur l'état des espaces publics de la place Royale, de la place des Palais, de la place du Trône, du Mont des Arts et du Coudenberg. Et les conclusions ne sont pas bonnes... Un certain nombre de problèmes sont relevés, tels que des réverbères endommagés, des trottoirs non entretenus, des marches cassées, des tags sur les murs, etc.

Lors de la conférence de presse organisée par l'ARAU, il a été demandé à la Ville de Bruxelles, en tant que gestionnaire de tous les espaces publics cités, de créer une cellule de techniciens dans le but de remédier aux diverses dégradations. Cette requête émane des riverains du quartier du Palais royal.

J'aurais dès lors souhaité vous poser quelques questions.

Comment se fait-il que l'espace public du quartier du Palais royal en soit arrivé à un tel degré de dégradation ? Comptez-vous y remédier au plus vite, notamment en répondant à la demande de l'ARAU et des habitants ? Comment comptez-vous organiser un meilleur entretien de l'espace public ? Quels sont les moyens et les outils que vous allez déployer à cet effet ?

N'est-il pas envisageable, en l'espèce, de mener des actions préventives et d'effectuer les réparations au fur et à mesure, afin d'éviter les situations vécues actuellement ?

La conférence de presse de l'ARAU a aussi été l'occasion, notamment pour les riverains de la rue Villa Hermosa, de se plaindre des nuisances engendrées par certains événements. Les nuisances sonores provoquées par le Brussels Summer Festival ont notamment été évoquées. Or celui-ci approche à grands pas...

Comment comptez-vous prévenir pareilles situations ? Avez-vous entendu ces interrogations lors de la concertation avec les habitants du quartier de la place Royale ?

Mme la Présidente.- La parole est à M. El Ktibi.

M. El Ktibi, échevin.- Mme Nagy me donne l'occasion de développer la réponse que j'avais déjà apportée par voie de presse au rapport de l'ARAU.

La Ville de Bruxelles a beaucoup investi, ces dernières années, dans la rénovation de l'espace public qui, faute de moyens financiers, s'était dégradé au fil des années.

De nombreux quartiers ont été rénovés, d'autres sont en cours de transformation ou vont être réaménagés. L'état général de l'espace public s'est déjà nettement amélioré, tant dans le Pentagone que dans les autres quartiers de la Ville.

Bruxelles est, aujourd'hui, plus agréable à vivre et à visiter. Il reste, bien entendu, beaucoup à faire et nous planifions les chantiers prioritaires de demain. En d'autres termes, nous n'avons pas attendu l'ARAU pour envoyer nos équipes d'ouvriers sur le terrain. Je souligne aussi que nous sommes au service de tous les habitants : nous devons répartir nos moyens et nos efforts sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux besoins de la population dans sa globalité. Je vous informe d'ailleurs qu'à la suite de la reprise par Vivaqua de la gestion des égouts, le service pavage de la Ville va être renforcé : plusieurs ouvriers de l'ancien service des égouts vont en effet le rejoindre. Cela nous permettra d'intervenir plus rapidement dans l'espace du Pentagone, notamment.

Enfin, la plupart des dégradations nous sont connues, puisque les agents de prévention et de sécurité de l'asbl BRAVVO, ainsi que les stewards d'Atrium, nous transmettent systématiquement leurs constats, ce qui a pour effet positif de réduire le délai des réparations.

Concernant l'espace public dans le quartier du Palais royal, je peux déjà vous annoncer que la rue de Namur fera très bientôt l'objet d'un réaménagement

complet, c'est-à-dire de façade à façade.

Quant à l'éclairage public autour du Palais Royal, nous devons gérer des installations qui datent de 1979 voire, sur la place des Palais, de 1960. Nous avons bien conscience de la situation, mais celle-ci n'est pas aussi alarmante que le prétend l'ARAU. Tel est en tout cas l'avis des agents de Sibelga qui, à plusieurs reprises, se sont rendus dans le quartier en soirée pour dresser un état des lieux.

Voyons le détail de la situation :

- Mont des Arts : Tous les projecteurs et plafonniers au centre de la galerie latérale fonctionnent. Les lanternes de style d'époque, qui ont été systématiquement abîmées par l'entrepreneur chargé des travaux de réfection du Mont des Arts, ont été confiées à un spécialiste du cuivre pour réfection. Elles sont d'ores et déjà disponibles chez Sibelga. Elles ne seront installées qu'après le placement des potelets, cela afin d'éviter leur détérioration par des camions de passage.

- Coudenberg : Rien à signaler. Tout fonctionne.

- Place des Palais : Deux séries d'éclairage sont éteintes depuis longtemps. De plus, les poteaux situés du côté du Parc Royal sont très vétustes et présentent des signes d'instabilité. La situation est d'autant plus dangereuse que certaines festivités sont organisées sur la place des Palais, à commencer par le défilé du 21 juillet. Étant donné l'urgence de la situation, Sibelga s'est manifestée. Toutefois, vu les demandes assez contraignantes émises par l'Administration de l'aménagement du territoire et du logement (reconstruction de socles en pierre bleue identiques à ceux existants, fabrication de nouveaux poteaux sur base d'un moule créé à partir du modèle actuel, etc.), Sibelga a remis tardivement son devis. Transmis il y a quelques semaines, ce devis fixe à 687.000 euros le renouvellement de 16 poteaux. Pour bien comprendre l'importance du montant, je précise qu'il représente le tiers du budget annuel ! Seulement pour le

renouvellement de 16 poteaux...

Le devis en question doit être soumis à l'approbation du Collège des Bourgmestre et Échevins lors de sa prochaine séance. Vous comprendrez donc qu'il est budgétairement et administrativement très compliqué d'intervenir sur des installations de ce genre.

- Place Royale : Les poteaux ont été renouvelés, également à l'identique, en 2002. Les poteaux d'éclairage présentent un bon état général. Sibelga effectuera les réparations nécessaires.

- Rue Royale et rue de la Régence : Nous avons un projet de renouvellement de l'éclairage existant le long de ces rues. Le matériel est d'ailleurs disponible depuis 2005, mais nous ne disposons toujours pas du permis d'urbanisme, car l'Administration de l'aménagement du territoire et du logement demande un remodelage complet du projet. Les modifications imposées donneront lieu à un surcoût d'environ 125.000 euros, ce qui est relativement important. L'aspect budgétaire pèse lourdement et nous devons rester réalistes. Précisons encore le blocage, par la Commission royale des monuments et des sites, qui estime que le modèle de poteau d'éclairage est trop contemporain pour s'insérer dans l'ensemble architectural à hauteur du Sablon, alors que nous avons voulu assurer une continuité sur l'ensemble du trajet royal.

J'espère avoir été complet et, surtout, vous avoir fait prendre conscience que la gestion d'une Ville comme Bruxelles doit tenir compte de nombreuses contraintes administratives et financières. Mais, rassurez-vous, la volonté y est.

Mme la Présidente. - La parole est à M. Close.

M. Close, échevin.- Je suis étonné de constater que l'ARAU a focalisé son attention sur le quartier du Mont des Arts. Même si cette zone est importante pour le tourisme dans notre Ville, elle n'est certainement pas la plus démembrée sur les plans social et urbanistique...

Le Summer Festival a donné lieu à de longues discussions sur la problématique des nuisances sonores, avec les Musées royaux, le Temple protestant, l'ensemble

des institutions de la zone et les riverains. Je rappelle que les animations du Summer Festival se terminent toujours avant minuit, contrairement à la Fête de la Musique. Toutefois, ce type de manifestation génère toujours des nuisances sonores.

Nous avons fait appel à un expert indépendant (Daniel Léon, ingénieur du son à l'INSAS) afin de dégager des solutions, notamment pour les nuisances générées par les infrabasses. Ce sont en effet ces fréquences qui pénètrent le plus à l'intérieur des bâtiments. Nous avons transmis son rapport aux riverains, aux musées concernés, au Temple protestant, à l'ARAU. Une réunion a été organisée il y a un mois. Nous avons profité de la Fête de l'Iris pour effectuer des tests sur différentes fréquences. Cette année, plusieurs techniciens seront présents. Soit nous obtiendrons des résultats acceptables, soit le Summer Festival devra quitter la place des Musées, dont le puits provoque la diffusion du son dans les salles d'exposition. Dans le cadre du Summer Festival, nous avons déjà investi plus de 10.000 euros pour les seules études techniques préalables, non compris l'acquisition des nouveaux matériels. Nous prenons donc ce problème à bras-le-corps, sachant, je le répète, que ce type de manifestation génère toujours des nuisances. Je ne partage pas l'avis de certains. Des riverains, et l'ARAU, ont proposé de déplacer le Summer Festival à l'Atomium, sous prétexte que cette zone était exempte de riverains. Je leur ai rappelé qu'elle comptait plus de trois mille habitations, en comparaison avec les septante riverains du Mont des Arts. Il m'a été répondu que ce n'était pas le même type d'habitat ! J'ai trouvé ces propos presque injurieux pour les habitants de la place Saint-Lambert. Un autre argument avancé était que le public du Summer Festival n'était pas « approprié » au Mont des Arts. Si l'ARAU souhaite une ville où les jeunes ne sont pas admis et ne peuvent pas se détendre, qu'il le dise clairement. J'ai réagi assez durement, jugeant les propos de l'ARAU quelque peu réactionnaires. Ce n'est pas en rejetant une nuisance sur d'autres que l'on résout les problèmes. Si nous ne trouvons pas de solution, nous devons opter pour un autre lieu que la place des

Musées, mais toujours dans le quartier du Mont des Arts. Je rappelle que le Summer Festival est soutenu par l'ensemble du secteur hôtelier. Cette manifestation existe depuis 10 ans. J'en profite pour rendre hommage à Mme Lemesre, qui est à l'origine de ce festival. À l'époque, personne n'y croyait. Comme pour tout autre événement, nous devons trouver un juste équilibre. Si nous ne parvenons pas à ramener les infrabasses à des niveaux acceptables, le Summer Festival déménagera, mais, je le répète, il sera maintenu sur le quartier du Mont des Arts.

Mme la Présidente.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- M. El Ktibi, le travail de cartographie des endroits dangereux et des mobiliers urbains dégradés que mène l'ARAU devrait, en réalité, être réalisé par la Ville. C'est votre service qui devrait assurer le suivi permanent de l'état de l'espace public. Les problèmes ne concernent pas seulement le quartier dont nous avons parlé. Dans tous les quartiers, la Ville tarde à intervenir, ce qui ne fait qu'augmenter les coûts. Avec les données fournies par BRAVVO, n'envisagez-vous pas d'organiser vous-même un monitoring exhaustif et transparent de l'espace urbain dans l'ensemble des quartiers, en commençant par les zones les plus fréquentées ? L'état du quartier du Palais royal influe sur l'image que les touristes, navetteurs et Bruxellois ont de notre Ville. Nous devons également tenir compte du rôle que nous souhaitons lui donner à l'échelon européen. Le même suivi pourrait être réalisé autour de la Grand-Place ou dans le quartier Bockstael. Il mettrait en évidence des problèmes récurrents d'entretien.

J'invite l'échevin à se doter d'un outil de monitoring régulier afin d'éviter les surcoûts.

En multipliant les types et modèles de mobilier urbain, on augmente les coûts. Nous en avons déjà débattu.

Je remercie M. Close pour les solutions recherchées en matière de nuisances. Je n'ai fait que relayer certaines considérations de l'ARAU sur cette problématique

spécifique, et sur aucune autre. Il me semble légitime de rechercher un équilibre entre environnement urbain et attractivité de la Ville, d'une part, et animations économiques et touristiques, d'autre part. Cela demande des réajustements réguliers.

Question orale de Julie Fiszman sur la « mise en zone 30 du Pentagone »

Mme Fiszman.- (et Mme NAGY)

La presse nous a annoncé que le Collège s'était mis d'accord sur la mise en zone 30 du Pentagone. Pour le PS, circuler dans tous les quartiers confortablement et en sécurité doit redevenir facile et agréable. La Ville ne peut pas être réservée à ceux qui possèdent des moyens motorisés individuels de transport. Elle ne doit pas non plus devenir une vitrine touristique ou patrimoniale sans facilités pour les déplacements quotidiens.

Dans ce contexte il est particulièrement nécessaire de développer un projet de mobilité adapté à tous les quartiers. Nous voulons développer un centre ouvert digne d'une Ville d'aujourd'hui. Il faut oser parler de nouvelles zones 30 dans le Pentagone qui, si elles sont réalisées raisonnablement, pourraient attirer encore davantage de monde. La vocation commerciale et horeca du centre du Pentagone, génératrice d'emplois, doit être consolidée, dans le strict respect des conditions d'habitabilité des quartiers.

Une concertation avec tous les acteurs concernés a-t-elle eu lieu pour la mise en zone 30 du pentagone ? Quelles en sont les conclusions ? Une évaluation de la mise en zone 30 du Pentagone est-elle prévue, notamment en concertation avec la police ? Les parkings souterrains sont principalement situés, jusqu'ici, dans le nord du Pentagone. Nous avons évoqué le parking du Sablon, mais il semble opportun de disposer également de places de parking en nombre suffisant dans le quartier Fontainas et à l'est du Pentagone.